

Note d'information aux résidents et salariés

Mesures préventives COVID-19

Information 1^{er} mai 2020

Chère résidente, cher résident, chère/cher collègue,

Beaucoup d'entre nous ont écouté le premier ministre, M. Edouard Philippe, présenter à l'Assemblée Nationale, mardi 28 avril, les nouvelles dispositions prévues ou en cours d'étude par le Gouvernement pour les prochaines semaines.

J'ai notamment retenu et je cite :

- « Les aînés doivent continuer à se protéger » (au-delà du 11 mai) et faire preuve de patience »
- « Un nouveau régime de libertés entrera en vigueur le 11 mai, mais avec des règles contraignantes à appliquer avec rigueur »
- Le dispositif général sera basé sur le triptyque « Protéger – Tester – Isoler »

Pour nous communauté arcadienne, résidents, salariés, intervenants extérieurs, mais bientôt aussi visiteurs, quoi et comment nous adapter ?

PROTEGER

Tout le monde l'a bien compris, l'épidémie reste toujours d'actualité, voire pourrait à nouveau s'intensifier. Pour ceux qui penseraient que le virus ne peut nous atteindre, sachez que l'EHPAD et la Résidence Services voisines de quelques centaines de mètres des Jardins d'Arcadie sont touchés par le coronavirus avec plusieurs résidents malades, obligeant ces établissements à adopter des règles de confinement bien plus drastiques que celles en vigueur chez nous.

Jean-François MARTINEZ
Directeur

Le 11 mai, la circulation des personnes va s'intensifier, avec pour corollaire une augmentation de la circulation du virus, puisque la population française, notamment en Nouvelle Aquitaine, est loin d'être immunisée (moins de 5 % des personnes en France auraient contracté la maladie, le seuil d'immunité étant acquis à 70 % selon les experts scientifiques).

Donc sans attendre, il nous faut renforcer la protection de notre communauté. Pour ce faire :

- Les entrées et sorties de la Résidence doivent être réduites au minimum. Je sais que les tentations, après 8 semaines de confinement globalement très bien suivi, seront grandes de s'évader hors de la Résidence. Et pourtant j'en appelle au sens de la responsabilité de chacun, qui décidera si sa sortie est bien obligatoire, si des personnes extérieures doivent venir lui rendre visite.
- Bien sûr, les services de livraison via le Petit Magasin restent en place, et vous êtes nombreux à les utiliser pour éviter de vous déplacer en dehors du site.
- Tous les gestes barrières et de distanciation sociale doivent être appliqués avec rigueur par chacun (une personne seule dans l'ascenseur, 1 à 2 mètres entre les personnes, lavage des mains très réguliers, ...)
- Le port du masque sur le visage est désormais fortement conseillé dès que l'on n'est plus dans son appartement. Tous les salariés depuis plus d'un mois portent des masques chirurgicaux. Nous demanderons à toutes les personnes arrivant de l'extérieur de porter un masque à l'intérieur de la résidence. Les résidents qui sortiront, s'engageront aussi à en porter. Pour ce faire, dès le milieu de la semaine prochaine, des masques homologués réutilisables (jusqu'à 30 lavages) seront mis en vente via le Petit Magasin au prix net d'achat par la Copropriété, soit 6,50 €/masque. Et j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons décidé d'offrir un premier masque à chaque résident et à chaque salarié. Ils seront distribués le 7 mai.
- Dès le 11 mai, nous remettons en place le contrôle des températures de toutes les personnes entrant dans la résidence, salariés compris. Des consignes et des auto questionnaires seront remis lors de la première visite. La résidence ne sera accessible que par la rue Turenne et les portails donnant sur le parc, depuis les rues Rodrigue Pereire et Abbé de l'Épée, afin que chaque entrée/sortie ait lieu par l'Accueil.

Jean-François MARTINEZ
Directeur

- L'impossibilité pratique de pouvoir assurer le respect des consignes barrières et de distanciation nous conduisent à maintenir fermés la salle de restaurant et les salons, certainement jusqu'au 2 juin au moins. Les déjeuners et dîners en « room service » seront maintenus, toujours sans surcoût de portage. Nous essaierons, lorsque le temps le permettra, d'organiser des animations dans le parc, notamment des concerts et des activités physiques, comme nous le faisons depuis plus d'un mois. Ce devrait être le cas ce lundi 4 mai avec la venue de chanteurs lyriques de l'Orchestre National de Bordeaux.

TESTER

Certains d'entre vous nous disent que les résidents des EHPAD seront testés et demandent si cela sera le cas pour ceux de notre Résidence.

- Nous ne sommes pas un EHPAD et l'administration, à juste raison, ne nous assimile pas à un tel établissement (nous n'avons reçu aucune dotation d'équipements depuis le début du confinement, comme des masques ou du gel hydro alcoolique, jusqu'au 29 avril, date à laquelle le Département de la Gironde nous a – enfin - remis 400 masques chirurgicaux) ; seule la Mairie de Bordeaux est restée à notre écoute. D'ailleurs la Mairie devrait fournir un masque en tissu, fabriqué dans le département, dans les prochains jours à chaque habitant de Bordeaux).
- Quoi qu'il en soit, les tests dans les EHPADs, tout comme pour le reste de la population sont réservés aux personnes présentant des signes de la maladie, ou pour des personnes en contact avec ces dernières, comme le personnel soignant ou des SAAD.
- Le gouvernement prévoit de réaliser 700 000 tests par semaine, soit environ 1 % de la population. Ramené à Arcadie (résidents, salariés), cela voudrait dire qu'au maximum nous ne pourrions tester que 2 personnes par semaine, soit moins de 20 personnes d'ici fin juin. Autant dire, nous ne testerons pas, en dehors des cas avérés de Covid au sein de la Résidence, et dans ce cas le test ne pourra être prescrit que par un médecin. Je le déplore, mais il faut être réaliste compte tenu des ressources en tests, en France.

Jean-François MARTINEZ
Directeur

ISOLER

A ce jour, aucun cas avéré ou suspect aux Jardins d'Arcadie de Bordeaux. Un résident, néanmoins testé négatif à l'hôpital où il avait été admis pour un problème sans relation avec le Covid-19, a été mis à l'isolement par ses infirmiers externes, de manière préventive, pour une dizaine de jours encore. Ce cas est pour nous une opportunité de vérifier en vrai grandeur que toutes nos procédures sont pertinentes, bien assimilées par les salariés intervenant dans l'appartement de la personne isolée, que tous les équipements de protection individuelle sont disponibles. A ce sujet, comme je l'ai déjà écrit, depuis le début de cette crise, nous disposons des équipements (masques chirurgicaux, et FFP2 – utilisés en cas de contamination seulement pour ces derniers -, gel hydro alcoolique, blouses, surchaussures, charlottes, plateaux repas jetables – utilisés en cas de contamination seulement -) en quantité suffisante pour assurer une sécurité maximale des salariés qui sont en contact avec les résidents, y compris donc des personnes qui seraient à l'isolement. Au total nous disposons à ce jour de plus de 4000 masques, soit environ 2 mois de stock hors situation de confinement strict (donc avec des cas avérés au sein de la Résidence).

Gageons qu'ensemble, grâce aux mesures de protection renforcées, et appliquées par tous avec rigueur en co responsabilité, nous puissions éviter une situation d'isolement généralisé, entraînant alors un confinement dur au sein de notre résidence. Je sais que chacun fera de son mieux pour cela.

En ce premier mai, j'espère que ces brins de muguet que nous sommes heureux de vous offrir apporteront de la gaieté et du baume au cœur à chacun.

Respectueusement et cordialement,

Jean-François Martinez

Directeur

